

FC Marisca Mersch
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2023

53, Rue Grand-Duchesse Charlotte
L-7520 Mersch
R.C.S. Luxembourg : F 11296

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2023

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2023



F.C. MARISCA MERSCH
Association sans but lucratif

B.P. 106
L-7502 MERSCH

www.fcmarisca.lu

Rapport de gestion de l'exercice 2023

L'activité principale consiste dans l'exploitation d'un club de football à laquelle s'ajoutent des activités connexes et accessoires. La revue des affaires décrit les activités du club au cours de l'exercice.

Notre conseil d'administration estime que la situation sportive 2022/2023 avec une 2e place avec 58 points de la catégorie seniors 1 en promotion d'honneur (Ligue 2) était le meilleur résultat dans la longue histoire du club. Cette 2^{ème} place a fait la montée en Ligue 1 possible, la plus haute ligue du pays. Pendant la fin du championnat, les mois d'avril et mai, l'équipe a réussi le grand exploit d'aller jusqu'à la finale de la coupe du Luxembourg 2023. En 2023 le club avait 18 équipes.

Vous trouverez ci-après la liste des autres catégories engagées dans le championnat national :

Equipes seniors

- Une équipe fanion
- Une équipe réserves
- Une équipe vétérans

Equipes jeunes

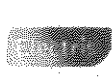
- Une équipe de junior U19
- Deux équipes cadets U17
- Deux équipes scolaires U15
- Deux équipes minimes U13
- Trois équipes poussins U11
- Trois équipes pupilles U9
- Deux équipes bambinis U7

Le nombre de jeunes joueurs licenciés auprès de la FLF était aux environs de 320 et le nombre de licenciés total avoisinait les 380.

Le club était représenté à l'assemblée générale et aux différentes réunions de la FLF, aux réunions de la LFL, aux réunions de la commission des sports et aux manifestations locales de la Commune de Mersch. Le club est également très engagé au sein de la communauté pour organiser des fêtes pour le public.

Du point de vue financier, notre club est dans une situation difficile. Les exploits de l'équipe, la montée en Ligue 1 et la finale de la coupe de Luxembourg ont changé beaucoup dans le club. Les réserves du club se sont réduites pendant cette période.

Mais le club a réussi d'augmenter le sponsoring, même pendant l'année de crise 2023. La saison extraordinaire 22/23 et la montée en Ligue 1, nous a aussi aidé à augmenter significativement nos recettes. La hausse de, en moyenne 100 supporters sur 350, est énorme. L'augmentation du nombre de spectateurs s'est aussi fortement répercutée sur les recettes du club.





de Lëtzen an der
Facebook



ALLEZMARISCA



MIRSIMIERSCH



www.fcmarisca.lu

Nous sommes persuadés que 2024 sera une année plus complexe au niveau du sponsoring vu les répercussions de la crise et les guerres en Europe. Nous sommes par conséquent contraints à garder un regard sévère sur nos frais. La réduction des dépenses est un point important en 2024 pour stabiliser à nouveau les réserves financières.

Le conseil d'administration se compose de 17 membres.

Les administrateurs en fonction sont les suivants :

- Marc Kill, président et directeur sportif
 - Marc Bettendorff, vice-président
 - Daniel Bucari, vice-président
 - Stefanie Koecher, secrétaire-technique
 - Carole Kill, trésorier
 - Gloesener Jean-Claude, Fischels Norbert, Bemtgen Romain, Wulff Erik, Thein Marc, Brittner Pol, Toisul Steve, Mechtel Marc, Lamesch Patrick, Gloesener Jacques, Hubert Marc, Frederick Thill.
- Membres

Mersch, le 15.4.2024

Le président
Marc Kill

Le trésorier
Carole Kill



FC Marisca Mersch A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2023

	ACTIF		PASSIF			
	Notes	31.12.2023 EUR	31.12.2022 EUR	Notes	31.12.2023 EUR	31.12.2022 EUR
Actif immobilisé		16.075	200		158.238	161.348
Immobilisations corporelles		15.875	0		161.348	185.792
Immobilisations financières	2.2.1, 3	200	200	5	-3.110	-24.443
Actif circulant		220.922	211.257			
Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.2, 4	126.196	56.891	2.2.3, 6	31.651	5.800
Avoirs en banques, avois en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		94.726	154.366		31.651	5.800
Comptes de régularisation	2.2.4	21.421	0	2.2.4, 7	68.529	44.308
Total de l'actif		258.418	211.457		258.418	211.457

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FC Marisca Mersch A.s.b.l.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

	CHARGES		PRODUITS			
	Note(s)	2023 EUR	2022 EUR	Note(s)	2023 EUR	2022 EUR
Achats de matières premières - matériel et équipements		32.733	15.542		457.109	196.971
Frais de personnel		349.915	199.628		124.382	47.442
Indemnités joueurs et entraîneurs		302.703	161.717	Montant net du chiffre d'affaires	64.481	20.115
Transferts joueurs		47.212	37.911	Sponsors	28.788	34.328
				Cotisations	32.663	22.457
				Autres	30.025	30.715
				Entrées Spectateurs	123.044	37.128
				Transfert Joueurs	53.726	4.787
				Buvettes et ventes marchandises		
				Manifestation, tournois et event		
Autres charges d'exploitation		223.778	136.760	Subsides et subventions	149.444	130.377
A chats buvette & events		90.490	59.607			
Publicité		28.857	17.862			
Entretien		23.206	29.472			
Honoraires		11.247	5.800			
Primes d'assurances		1.021	1.164			
Arbitres		5.556	4.541			
Autres		63.402	18.313			
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	2.2.1, 3	3.875	0	Autres intérêts et produits assimilés	638	38
				Perte de l'exercice	3.110	24.443
Total des charges		610.301	351.929	Total des produits	610.301	351.829

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FC Marisca Mersch A.s.b.l.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

	2023
	EUR
Résultat de l'exercice	<u>- 3.110</u>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	3.875
Corrections de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	<u>3.875</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation des stocks	-
Variation des créances	- 69.305
Variation des comptes de régularisation Actif	- 21.421
Variation des dettes	25.851
Variation des comptes de régularisation Passif	24.221
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>- 40.655</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	- 19.750
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des institutions non financières	-
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>- 19.750</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	<u>-</u>
Augmentation/diminution nette de trésorerie	<u>- 59.640</u>

FC Marisca Mersch A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

Note 1 - Généralités

Le FC Marisca Mersch (l' « Association ») a été fondé en 1943, décidée par Assemblées Générales Extraordinaires distinctes en date du 30 novembre 1943.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 53, Rue Grande-Duchesse Charlotte à Mersch.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

L'Association a pour objet la création et la gestion d'un club de football amateur, en particulier la création et la gestion d'équipes de football de toutes catégories d'âge.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

L'Association fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

FC Marisca Mersch A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur base de leurs durées d'utilisation estimées. Lorsque l'Association considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.2 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisations des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.4 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus ou à recevoir pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.5 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

FC Marisca Mersch A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

Note 3 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total EUR
Prix d'acquisition au 01.01.2023	-	-
Entrées	19.750	19.750
Sorties	<u>-</u>	<u>-</u>
Prix d'acquisition au 31.12.2023	19.750	19.750
Corrections de valeur au 01.01.2023	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	(3.875)	(3.875)
Reprises	<u>-</u>	<u>-</u>
Corrections de valeur au 31.12.2023	(3.875)	(3.875)
Valeur net comptable au 31.12.2023	<u>15.875</u>	<u>15.875</u>

Note 4 – Créances

Au 31 décembre 2023, les créances sont composées de créances clients (20.750 EUR), de différents subsides à recevoir (93.902 EUR) et d'autres créances divers (11.544 EUR).

Note 5 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 6 – Dettes

Le poste des « Dettes » s'analyse comme suit :

	2023 EUR	2022 EUR
Dettes fournisseurs	20.343	-
Dettes fournisseurs - Factures non parvenues	11.308	5.800
	<u>31.651</u>	5.800

Les joueurs évoluant (actuellement) au Club ont confirmé, en février 2024, avoir reçu toutes les indemnités du club relatives à 2023.

Pendant l'exercice 2023, le Club n'a pas payé d'honoraires au bénéfice d'agent.

FC Marisca Mersch A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

Note 7 – Compte de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif sont principalement composés de produits sur sponsors pour la saison 2023/2024.

Note 8 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 9 – Événements post-clôture à la clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2023.